



25.03.2015 - 12:00 Uhr

Combien coûte un accident à la collectivité ? Démonstration en direct à Lausanne le 25 mars

Bern (ots) -

Pour la première fois en Suisse, une simulation de crash-test en situation réelle a été effectuée afin de dévoiler les coûts réels d'un accident. Dans le cadre de la campagne de prévention « la bonne conduite », les différents partenaires de la sécurité routière vaudoise souhaitent ainsi sensibiliser les usagers de la route aux coûts que représente un accident pour la collectivité. Cette simulation a eu lieu au Mont-sur-Lausanne ce matin à dix heures et a permis aux personnes présentes, de suivre en direct le déroulement d'un accident et la prise en charge des victimes ainsi que leurs coûts générés. Si les vies gâchées sur les routes n'ont pas de prix, les accidents de la route coûtent plus de 4,2 milliards à la collectivité chaque année.

Chaque année, les accidents de la route provoquent des coûts humains et matériels pour plusieurs milliards de francs. Afin que les messages de prévention ne se banalisent pas, pour la première fois en Suisse, un crash-test a eu lieu dans des conditions « réelles » de circulation.

La simulation mettait en scène un accident impliquant deux véhicules suivi des différentes étapes d'une intervention : de l'arrivée de la Gendarmerie à la prise en charge par des ambulanciers, le travail du médecin du SMUR, le train de désincarcération et l'hélicoptage d'une victime par la Rega. L'accident simulé reproduit un scénario, malheureusement fréquent sur nos routes, soit les conséquences dramatiques d'une faute d'inattention générée par la manipulation d'un smartphone au volant.

Cette simulation a été menée dans le cadre de la campagne « la bonne conduite ». La Police cantonale vaudoise, le Touring Club Suisse et sa Section Vaudoise, le Service des automobiles et de la navigation, le Service mobile d'urgence et de réanimation, la Direction générale de la mobilité et des routes ainsi que le Service de Protection et Sauvetage Lausanne ont ainsi décidé d'enrichir le registre de leurs actions de sensibilisation avec le concours de la Rega.

Si cette action de prévention vise avant tout à diminuer les coûts humains, elle a également pour objectif de sensibiliser le public aux conséquences économiques engendrées par les accidents de la route en Suisse, soit plus de 4,2 milliards de francs par an. Cette estimation recouvre les coûts de transport des victimes, les coûts médicaux, les coûts matériels et les frais généraux. La présence sur les lieux de l'accident, d'un compteur, a permis d'évaluer en direct les coûts des différentes interventions. Cette action bénéficie du financement du Fonds de la Sécurité Routière.

La survie de personnes accidentées étant souvent une affaire de secondes, le TCS recommande l'utilisation des fiches de secours pour toutes les voitures vendues dans le commerce, y compris l'autocollant correspondant sur la fenêtre latérale. Les équipes de sauvetage disposent ainsi immédiatement de toutes les informations nécessaires à la localisation des systèmes de sécurité et peuvent utiliser de manière optimale leur matériel d'intervention pour dégager plus rapidement les personnes emprisonnées. Chaque minute gagnée augmente de 1% la chance de sauver les personnes blessées. De la taille d'une page A4, elles peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site internet www.fichedesecours.ch.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Jean-Christophe Sauterel, Directeur prévention & communication Police cantonale vaudoise, 079 705 29 91

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring-club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch